

APRÈS ART. 41

N° II-2374

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° II-2374

présenté par  
M. Colas-Roy

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 41, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.